



SORTIES RAQUETTES

Le **jeudi**, (sauf pendant les vacances scolaires)

Départ **9h00** – derrière le gymnase Léo Lagrange – retour **vers 17 h**

Voitures particulières (même système que la randonnée pédestre).

Nous proposons des randonnées en raquettes à raison d'une fois par semaine, de **début janvier à fin mars**.

Les sorties ont lieu dans les massifs suivants : Bauges, Belledonne, Chartreuse, Vercors, etc., en circuit ou en aller-retour.

NB : Certaines sorties peuvent être **annulées** pour **cause de mauvais temps ou de conditions de neige dangereuses**.

Un email est envoyé via Gmail pour confirmer la destination ou éventuellement annuler la randonnée.

Particularités :

- Etre licencié G.V. pour la saison en cours ;
- Avoir son matériel au départ de Crolles ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Le nombre **d'inscrits est limité à 40** (les suivants seront sur liste d'attente) ;
- Il est indispensable d'être inscrits aux randonnées pédestres de l'année en cours ;
- Remplir un bulletin d'inscription diffusé au cours du mois de décembre aux inscrits de la randonnée pédestre ;
- Fournir un certificat médical si non fourni pour les randonnées ;
- Adresser le dossier à l'encadrant responsable ;

SEJOURS

Chaque année, divers séjours sont proposés aux randonneurs GV, ainsi qu'à leur conjoint(e) licencié GV, dans l'Arc Alpin, même dans nos pays limitrophes, soit :

- **En hiver**, un séjour de randonnées à raquettes,